



Circulaire 6114

du 17/03/2017

**WBE – ADDENDUM à la circulaire n° 6042 - Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Membres des personnels administratifs – Changement d'affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone**

**Réseaux et niveaux concernés**

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé

**Type de circulaire**

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

**Période de validité**

**Documents à renvoyer**

- Oui
- Date limite : 27 mars 2017

**Mot-clé :**

Personnel administratif-  
Changement d'affectation

**Destinataires de la circulaire**

- Aux Chefs des établissements d'enseignement obligatoire et de promotion sociale organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Administrateur(trice)s des internats autonomes et des homes d'accueil de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directeur(trice)s des Centres de dépaysement et de plein air de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et des centres techniques de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Strée et de Gembloux ;
- Aux Directeur(trice)s des Centres psycho-médicaux sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**Pour information**

- Les organisations syndicales ;
- Le Service général de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**Signataire**

Ministre / Administration générale de l'Enseignement  
Administration : Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la  
Fédération Wallonie-Bruxelles  
Monsieur Jacques LEFEBVRE  
Directeur général

**Personnes de contact**

Service ou Association : Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de  
l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière.

Nom et prénom	Téléphone	Email
Les agents de la Direction de la Carrière	02/413.20.29	<a href="mailto:recrutement.enseignement@cfwb.be">recrutement.enseignement@cfwb.be</a>

**Objet : WBE – Personnel de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Membres des personnels administratifs – Changement d’affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d’une autre zone**

La liste des emplois vacants publiée dans les circulaires n°6042 et n° 6078 doit être complétée.

Le délai pour introduire une demande de changement d’affectation est prolongé jusqu’au **27 MARS 2017 AU PLUS TARD et ce uniquement pour les emplois listés dans la présente circulaire.**

Cette demande ne pourra être envoyée **que par voie électronique à l’adresse suivante : [muriel.szabo@cfwb.be](mailto:muriel.szabo@cfwb.be)**.

Un accusé de réception sera envoyé afin de confirmer la réception de la demande de changement d’affectation. En l’absence d’accusé de réception, vous pouvez contacter le numéro suivant : 02/413.36.81 ou 02/413.41.27

Je vous invite à porter d’urgence à la connaissance des membres du personnel concernés, le contenu de la présente.

Je vous remercie de votre collaboration.

Le Directeur général,

Jacques LEFEBVRE

DECRET DU 12/05/2004 PERSONNEL ADMINISTRATIF  
CHANGEMENT D'AFFECTATION- ADDENDUM

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération  
Wallonie-Bruxelles

**NOM, Prénom :**

**Matricule :**

**ZONE 1 : BRUXELLES CAPITALE**

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

HEURES	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE	FONCTION	
38 HEURES	INTERNAT AUTONOME « LA MAISON DES ÉTUDIANTS »	UCCLE	COMPTABLE	

2. Etablissements d'enseignement de promotion sociale

NEANT

3. Centres psycho-médico-sociaux (C.P.M.S)

NEANT

**Date:**

**Signature:**

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération  
Wallonie-Bruxelles

**NOM, Prénom:**

**Matricule:**

**ZONE 3 : HUY WAREMME**

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

HEURES	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE	FONCTION	
38 HEURES	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ PRIMAIRE ET SECONDAIRE	HANNUT	COMPTABLE	

2. Etablissements d'enseignement de promotion sociale

NEANT

3. Centres psycho-médico-sociaux (C.P.M.S)

NEANT

**Date:**

**Signature:**

DECRET DU 12/05/2004 PERSONNEL ADMINISTRATIF  
CHANGEMENT D'AFFECTATION - FEVRIER 2017  
**ARTICLE 62 : FONCTIONS DE RECRUTEMENT**

**DEMANDE DE CHANGEMENT D'AFFECTATION DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT DE LA  
ZONE**

NOM, Prénom: .....

Matricule: .....

Adresse: rue: ..... N° .....

Localité: ..... Code postal : .....

Tel : ..... Email : .....

Fonction dans laquelle vous êtes nommé (e): .....

Dans cette fonction, veuillez préciser :

- Etablissement dans lequel vous êtes affecté (e) ou affecté(e) à titre principal et zone dans laquelle il se situe:

.....

- Nombre d'heures effectivement prestées dans cet établissement :.....
- Etablissement(s) dans le(s)quel(s) vous êtes éventuellement affecté(e) à titre complémentaire<sup>1</sup> :

.....

- Nombre d'heures effectivement prestées dans cet/ces établissement(s) : .....

Changement d'affectation souhaité dans un emploi définitivement vacant: OUI / NON

Changement d'affectation souhaité dans un emploi temporairement vacant: OUI / NON

Emploi désiré: prestations complètes ou prestations incomplètes

Il convient d'être attentif au fait que la demande de changement d'affectation dans un emploi à prestations incomplètes implique la réduction du traitement au prorata de ces prestations.

<sup>1</sup> Le changement d'affectation ne peut être obtenu qu'à partir de l'affectation à titre principal, mais en aucun cas, à partir de l'affectation à titre complémentaire.

Circonstances exceptionnelles motivant cette demande:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date:

Signature:

DECRET DU 12/05/2004 PERSONNEL ADMINISTRATIF  
CHANGEMENT D'AFFECTATION - FEVRIER 2017  
**ARTICLE 62 : FONCTIONS DE RECRUTEMENT**

**DEMANDE DE CHANGEMENT D'AFFECTATION DANS UN ETABLISSEMENT D'UNE AUTRE  
ZONE**

NOM, Prénom: .....

Matricule: .....

Adresse: rue: ..... N° .....

Localité: ..... Code postal : .....

Tel : ..... Email : .....

Fonction dans laquelle vous êtes nommé (e): .....

Dans cette fonction, veuillez préciser :

- Etablissement dans lequel vous êtes affecté (e) ou affecté(e) à titre principal et la zone dans laquelle il se situe:  
.....

- Nombre d'heures effectivement prestées dans cet établissement :.....
- Etablissement(s) dans le(s)quel(s) vous êtes éventuellement affecté(e) à titre complémentaire<sup>1</sup> :  
.....

- Nombre d'heures effectivement prestées dans cet/ces établissement(s) : .....

Zone (s) demandée (s).....

Changement d'affectation souhaité dans un emploi définitivement vacant: OUI / NON

Changement d'affectation souhaité dans un emploi temporairement vacant: OUI / NON

Emploi désiré: prestations complètes ou prestations incomplètes

Il convient d'être attentif au fait que la demande de changement d'affectation dans un emploi à prestations incomplètes implique la réduction du traitement au prorata de ces prestations.

<sup>1</sup> Le changement d'affectation ne peut être obtenu qu'à partir de l'affectation à titre principal, mais en aucun cas, à partir de l'affectation à titre complémentaire.

Circonstances exceptionnelles motivant cette demande:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date:

Signature: